

Conseil national de sécurité routière

Six demandes d'études urgentes qui peuvent être immédiatement lancées

Boîtes noires

Il n'est pas acceptable qu'un juge ou qu'une compagnie d'assurance qui doivent déterminer les responsabilités ne possèdent pas d'éléments pour connaître, de façon précise et certaine, la vitesse des véhicules et de ce fait, l'infraction éventuelle au code de la route.

L'étude devrait porter sur les moyens de faire avancer l'obligation d'installation des boîtes noires sur les véhicules.

Ces moyens se situent à plusieurs niveaux, entre autres : réglementation au niveau européen et essais sur des flottes de véhicules d'un organisme à trouver.

Lien entre puissance-masse et dangerosité

En se basant sur les statistiques d'accidents du ministère et des assurances, l'étude devrait établir quels liens existent entre d'une part la puissance et la masse d'une voiture et d'autre part sa dangerosité.

Ligne avancée devant les passages piétons

La majorité des pays européens (et d'autres dans le monde) a adopté le système de marquage d'une large (50 cm) ligne blanche continue à environ cinq mètres devant les passages piétons qui marque l'endroit où les véhicules doivent s'arrêter si le feu est rouge ou si un piéton passe.

Cette ligne d'arrêt est respectée par les automobilistes, contrairement à la fine ligne tiretée utilisée parfois en France.

Cette ligne permet à un conducteur (voiture ou moto) qui double une voiture arrêtée, de bien voir le piéton qui traverse.

Cette ligne améliore l'interaction entre le conducteur et le piéton et permet d'éviter l'hésitation parfois fatale.

Cette ligne est également profitable aux cyclistes qui sont mieux vus (surtout des conducteurs de poids lourds) lorsqu'ils sont arrêtés au feu rouge.

L'étude demandée devrait porter sur les moyens de débloquer les freins qui empêchent la France de s'aligner sur les autres pays européens : par exemple en réalisant une opération pilote sur l'ensemble des voies d'une grande ville.

Systèmes de contrôle dans les autres pays

L'étude devrait porter sur le recueil et l'analyse des systèmes de contrôle-sanction utilisés pour faire respecter la légalité dans les autres pays en Europe, Amérique du Nord et Japon, incluant une étude détaillée des méthodes utilisées pour atteindre les résultats et faisant des comparaisons avec la France sur les méthodes et les résultats.

Chocs Frontaux

Le choc frontal est devenu l'accident qui génère actuellement le plus de tués (1 600 par an environ). Une étude devrait permettre d'analyser l'ensemble des accidents frontaux d'une année (exemple l'année 2000) afin de mettre en évidence les circonstances qui reviennent le plus souvent dans ce type d'accident : âge du conducteur et des passagers, heure, jour de la semaine, type de voie, largeur, virage ou ligne droite, nombre de personnes à bord, pourcentage de tués et de blessés graves par rapport au nombre d'occupants, présence d'alcool chez le conducteur.

Expérience pilote de restauration de la légalité.

L'étude consisterait à réaliser une expérience pilote pendant un an sur une section de route RN (par exemple) d'une centaine de kilomètres, dans un département : des moyens en matériel et en personnel seraient mis en œuvre pour faire des contrôles renforcés et soutenus de vitesse et d'alcoolémie.

**Ligue Contre la Violence Routière
Jacques ROBIN**